VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 à 2806 rue Domaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66 637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER— J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 26 février 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'îlet borné par les rues Domaine, Ste Anne, White et Dupré, sur un plan de S. G De l'Isle, voyer, daté le 1er décembre 1892, attaché à un acte passé par devant Edgar Grima, notaire en cette ville, le 20 février 1893, lequel lot commence à une distance de 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Domaine et White et mesure 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Domaine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc., des deux côtés et désigné par les Nos 2804 et 2806 rue Domaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété; les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir les clauses de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert d'assurances, etc; et devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—av 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Edward Conery Byrnes vs les mineurs Byrnes et al.

No 64,729—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet —JEUDI, 3 avril 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 414 rue Carondelet, entre les rues Perdido et Poydras, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 mars 1902 de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de meubles de maison, mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict, avocats.

23mars—23 24 26 30—av 3

E. Jonas et Compagnie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dernière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0|0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, encanteur.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond, Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune —le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 31' 10" 5''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3''' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1|2''' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2''' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Le tout des 1ère et 2me propriétés ci-dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Sergi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et également par une bâtisse à un étage pour bureau sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale ensemble avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0|0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

Harry H. Hodgson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,458, dans la succession de A. F. A. A. et M. Boutra, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville et connus comme les Nos 25 et 27 et mesurant un arpent de face sur le côté du Lac du Chemin de Gentilly et Bayou Sauvage sur 20 arpents de profondeur vers le Lac Pontchartrain, mesure française, d'après le plan de L. H. Pillé, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire de ville.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1902, et faisant un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30—avril 6

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, le 1er avril 1902.

SUCCESSION DE HENRY HERZOG ET ELIZABETH HERZOG, SA FEMME, CONSOLIDEE.

No 66,064 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune. — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13me jour de février 1902 et signé le 19me jour de février 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire en ceci ci-dessus intitulée, à l'enchère publique il sera vendu, la ci-après décrite propriété, à savoir:

(1) Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, autrefois Faubourg Darcantel, dans l'îlet borné par les rues Français, Solon, Union et Caton, désignés par les Nos 129, 130, 131, 132, 133, ilet No 23a3 sur le plan original fait par le voyer de ville le 2 mai 1832, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire. Lesdits ayant en mesure anglaise les dimensions ci-après, à savoir: Les lots Nos 129, 130, 131, 132 et 133, dans l'îlet No 20, ayant chacun cinquante trois pieds, trois et demi pouces de face à la rue Français et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent cinquante quatre pieds dix pouces, le lot No 129 formant le coin des rues Français et Caton. Lesdits lots sont décrits d'après un plan dressé par F. N. Judice, I. C., sous la date du 1er janvier 1866, déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire.

(2) Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, et dépendant, situés dans le Troisième District (autrefois Faubourg Darcantel) de cette ville, dans l'îlet No 21, maintenant îlet No 2701 borné par les rues Bourbon, Touro, Foy et Caton, désignés par les Nos un à dix inclusivement, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt daté le 23 novembre 1850, déposé en l'étude de A. A. Badeuin, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et ont d'après ledit plan, les dimensions ci-après, à savoir: Le lot No 1 cent pieds quatre pouces de face à la rue Union (maintenant Touro); huit pieds de profondeur sur le côté près du lot No 2 et cent vingt huit pieds trois pouces et six lignes sur une ligne courant obliquement de l'encoignure des rues Foy et Union (maintenant Touro), à la rue Caton. Le lot No 2, trente cinq pieds six et demi pouces de face à la rue Union (maintenant Touro); huit pieds de profondeur sur la ligne du lot No 1 et cent huit pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne du lot No 3 et quarante cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de largeur sur ladite ligne oblique dans le fond. Le lot No 3 a trente-cinq pieds six et demi pouces de face à la rue Union (maintenant Touro), dix huit pieds cinq pouces sur ladite ligne oblique dans le fond, vingt-et-un pieds deux pouces sur la ligne du lot No 8 et cent huit pieds quatre pouces et une ligne de profondeur sur le côté près du lot No 2 et cent vingt pieds de profondeur sur le côté près du lot No 4. Les lots Nos 4, 5, 6 et 7 ont chacun trente-cinq pieds six et demi pouces de face à la rue Union (maintenant Touro), sur cent vingt pieds de profondeur; le lot No 7 formant l'encoignure des rues Caton et Union (maintenant Touro); les lots Nos 8 et 9 ont chacun trente cinq pieds de face à la rue Caton, sur les profondeurs et largeurs ci après, à savoir: Le lot No 8 a cent dix neuf pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur le côté du lot No 8 et cent soixante trois pieds quatre pouces de profondeur de l'autre côté et cinquante six pieds un pouce et six lignes dans le fond; le lot No 9 a cinquante six pieds un pouce et six lignes dans le fond, soixante cinq pieds six pouces et quatre lignes sur le côté du lot No 10 et cent dix neuf pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur l'autre côté; le lot No 10 a soixante pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Caton, soixante quinze pieds six pouces et quatre lignes sur le côté près du lot No 9, et quatre vingt seize pieds sept pouces et trois lignes sur ladite ligne oblique. Les améliorations comprenant deux bâtisses détachées, contenant quelque six chambres, deux citernes, écuries, dépendances, etc.

(3) Vingt quatre lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Faubourg Darcantel, maintenant le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos un à vingt quatre inclusivement dans l'îlet No 2886, borné par les rues Pélopidas, Solon, Bagatelle et l'avenue St Antoine, d'après le plan dressé par F. N. Tourné, architecte, le 16 février 1861, et déposé comme plan No 60 en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire; les lots Nos 1 à 24 inclusivement mesurant ensemble trois cent vingt pieds de face sur chacune desdites rues Bagatelle et avenue St Antoine, deux cent soixante dix pieds, sept pouces de face à la rue Pelopidas, et deux cent vingt pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Solon.

(4) Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 2850 borné par les rues Solon, Caton, Bagatelle et l'avenue St Antoine, fait par F. N. Tourné, architecte, et mesurant ensemble deux cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Bagatelle, cent quatre vingt cinq pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Solon, et deux cent quatre vingt dix sept pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne courant de la rue Solon à la rue Bagatelle, le tout en mesure américaine.

(5) Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Darcantel, désignés par les Nos 6, 7, 8 9 et 10 de l'îlet No 46, maintenant îlet 3040, borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Pelopidas et Livingston, sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 23 novembre 1850, déposé en l'étude de A. A. Badouin, ancien notaire, lesquels lots de terre sont contigus et ont d'après ledit plan les ci-après dimensions, à savoir: Les lots 6, 7, 8 et 9 trente cinq pieds six et demi pouces de face à la rue Bagatelle sur cent quinze pieds de profondeur, et le lot No 10 a quarante pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Livingston, sur cent soixante pieds de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Bagatelle et Livingston.

Les améliorations comprenant trois grandes écuries, chambres à fourrage, etc., contenant emplacement pour environ 45 têtes de bétail.

(6) Douze certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant, désignés par les Nos 111 à 122 inclusivement et comprenant tout l'îlet No 32, maintenant îlet No 2849 borné par les rues Caton, Bagatelle Solon et Union, le tout d'après un devis annexé à un acte d'achat de ladite propriété passé pardevant James Fahey, ancien notaire, daté le 23 septembre 1876

(7) Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant l'îlet triangulaire No 18, maintenant 2660, borné par les rues Touro (ancien nement Union), Foy et le Chemin de Gentilly; désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 mesurant trente quatre pieds de face à la rue Foy, cinquante deux pieds dix pouces de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 de cent onze pieds six pouces et deux lignes et une profondeur et façade à la rue Touro, (autrefois Union) de cent cinquante et un pieds onze pouces et trois lignes; et le lot No 2 mesurant quatre vingt treize pieds, neuf pouces et une ligne à la rue Foy, cent onze pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 1 et cent quarante cinq pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur et façade au chemin de Gentilly le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 21 novembre 1901, et annexé à l'inventaire de la succession de Henry Herzog, pardevant William Renaudin, notaire, à la date du 23 octobre 1901.

(8) Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 2357 borné par les rues Pelopidas, Bourbon (autrefois Bagatelle) Senate (autrefois Solon) et Touro (autrefois Union), ledit îlet subdivisé en vingt quatre lots désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, sur un devis de certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 30 novembre 1901, annexé à un inventaire dans la succession de Henry Herzog, pardevant Wm Renaudin notaire, à la date du 23 octobre 1901, d'après lequel dit devis ou arpentage lesdits lots mesurent comme suit à savoir: les lots 1 à 10 inclusivement, sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Touro, (autrefois Union) la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Touro et Senate et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Touro et Pelopidas, les lots 11 et 12 sont contigus et mesurant chacun trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Pelopidas, la même largeur dans le fond, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 13 à 22 sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Bourbon et Pelopidas, et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Bourbon et Sénat, et lots 23 et 24 sont contigus et mesurant chacun trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face la rue Sénat (autrefois Solon), la même largeur dans le fond sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(9) Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant et dépendant, désigné comme un certain lot dans l'îlet No 3033, borné par les rues Bagatelle, [maintenant Bourbon], Pelopidas Union [maintenant Touro] et Livingston [maintenant Mandolin] Ledit lot mesurant deux cent soixante six pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon), sur une profondeur de trois cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Pelopidas, et ladite propriété est aussi décrite sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 30 novembre 1901, annexé à l'inventaire dans la succession de Henry Herzog pris pardevant Wm Renaudin, notaire, daté le 23 octobre 1901, comme douze certains lots de terre situés dans le susdit district et ilet, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement et mesurant, d'après le dit arpentage, comme suit, à savoir: Les lots 1 à 10 inclusivement mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon), la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Pelipidas, et le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Livingston [maintenant Mandolin]; le lot No. 11 mesurant vingt quatre pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Livingston [maintenant Mandolin] la même largeur dans le fond, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No. 12 mesurant trente quatre pieds, onze pouces, et quatre lignes de face à la rue Pelopidas, la même largeur dans le fond sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

[10] Dix huit certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 3702 borné par le Chemin de Gentilly, les rues Français, Caton, Touro [autrefois Union] et Foy, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement, sur un arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 21 novembre 1901, annexé à l'inventaire dans la succession de Henry Herzog, pris pardevant Wm Renaudin, notaire, daté le 23 octobre 1901, et mesurant d'après ledit arpentage comme suit à savoir: Le lot No 1 mesurant quatorze pieds une ligne de face à la rue Foy, cent trente pieds sept pouces et sept lignes de face au Chemin de Gentilly cent un pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 de quatre vingt dix neuf pieds cinq pouces et deux lignes, formant l'encoignure de la rue Foy et du Chemin de Gentilly; le lot No 2 mesurant quarante trois pieds un pouce et trois lignes de face au Chemin de Gentilly trente trois pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 de cent vingt sept pieds, deux pouces et trois lignes et une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1 de quatre vingt dix neuf pieds, cinq pouces et deux lignes; le lot No 3 mesurant quarante trois pieds, un pouce et trois lignes sur le chemin de Gentilly, trente trois pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 de cent cinquante quatre pieds, onze pouces et quatre lignes et une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 de cent vingt sept pieds, deux pouces et trois lignes; les lots Nos 4 et 5 mesurant chacun trente trois pieds de face à la rue Français, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 6 mesurant trente trois pieds deux pouces de face à la rue Français, la même largeur dans le fond, sur cent cinquante quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Caton, la même largeur dans le fond, sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 8 à 17 inclusivement, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Touro (autrefois Union), la même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 8 formant l'encoignure des rues Caton et Touro, (autrefois Union) et le lot No 17 formant l'encoignure des rues Touro (autrefois Union) et Foy et le lot No 18 mesurant trente quatre pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Foy, la même largeur dans le fond sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus ou le tout du prix comptant, la balance s'il y en a, sur des termes de crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être également divisés et représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, tirés au propre ordre de lui ou elle, et par lui ou elle endossés et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente ou de l'adjudication payés et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété foncière ainsi vendue; les paiements déférés ainsi représentés par des billets soient fermement garantis par les clauses usuelles et contumières de sécurité l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente ou de l'adjudication et d'assumer, au dessus et en plus le prix de la vente ou de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles dans l'année 1902, aussi bien que tous les frais des timbres du revenu intérieur.

Actes de vente pardevant Wm Renaudin Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1er

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux étages, No 1240 avenue de la Louisiane, coin Chestnut

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée –

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 126 pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut ledit morceau ou portion de terre étant composé, des lots originaux Nos 9 et 10 et le dit lot A est désigné sur un devis de certificat, d'arpentage fait par C. V. Labbe sr., voyer, daté le 16 février 1893 et est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette, avec jolie barrière en fer sur le devant contenant galerie sur la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en bas, bain, office pelouse gaz, citerne, etc, dans la cour, la maison est en bon état

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant J Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat

30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

Succession de Eugene May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 268—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geo W. Booth Thos C. McHeyman et Isidore S. Richards, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier Jas McConnell Jr avocat pour les exécuteurs.

28 mars — avril 1 6

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages.

No 2220 rue Decatur, à l'encan à Bourse, 311 rue Baronne.

MARDI LE 8 AVRIL 1902, A MIDI.

Charles W. Ziegler, exécuteur et als vs Mme Virginia A. Schmidt et als.

No 66 125 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 décembre 1901 et signé en Cour ouverte le 19 décembre 1901, Joseph L Onorato, Encanteur est ordonné et autorisé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de vendre à l'enchère publique pour effectuer un partage dans l'affaire en ceci intitulée la propriété ci après décrite.

La vente aura lieu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 8 avril 1902 à midi, à laquelle heure et endroit la propriété ci après sera vendu.

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situés dans le troisième district de cette ville et désigné par le numéro deux dans l'îlet borné par les rues Levée Victoire, Marigny et Champs Elysées, sur un plan dressé par C. A. De Armas voyer, daté le 29 février 1852, et déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant dix-neuf pieds trois pouces de face à la rue Victoire sur cent trente quatre pieds de profondeur entre lignes parallèles étant la même propriété acquise par John Thiel par achat de Christian Jakob par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville, le 31 mars 1868. Acquis par Wm B Schmidt et Francis M Ziegler, associés sous la raison sociale de Schmidt & Ziegler, à la vente du shérif daté le 24 octobre 1878, dans le procès d'eux mêmes vs John Thiel, No 10018, du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre No 109, folio 638. Les améliorations sont connues comme le No 2220 rue Victoire (maintenant rue Decatur), et consistant en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre et payer pour l'acte de vente pardevant Chas Rosen notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L ONORATO,

Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

2 mars—2 9 16 23 30—avril—6 8

Jacob A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A REINACH — Encanteur— Bureau No 636 Allée Commerciale. Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la susdite cour, Division E, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'îlet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Brlugier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Percy notaire le 13me jour de mai 1846, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Thomas.

No 66,751—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur— Bureau No 636 Allée Commerciale, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la cour ci-dessus nommé, Division E, daté et signé le 21 février 1902, la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir:

Six lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 102 "A". Vieux plan maintenant numérotée sur le nouveau plan du septième district, lequel ilet est borné par les rues Jackson maintenant Général Ogden, Mary maintenant Eagle, Septième maintenant Hickory et Cohn, désigné sur un plan annexé à la vente faite par B. N. Fortier à Cye Bell, passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire le 30 mai 1872 par les Numéros un, deux, trois, quatre, cinq et vingt quatre et mesurant comme suit, à savoir: Lots Nos un, deux, trois, quatre et cinq, ayant chacun trente pieds de face à la rue Mary, (maintenant Eagle) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Eagle et Hickory. Le lot No vingt quatre mesurant trente pieds de face à la rue Hickory sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles et se trouve immédiatement à l'arrière des lots un à cinq, acquis par le défunt de B. N. Fortier, par acte pardevant Ernest Commagère, ancien notaire le 8 octobre 1872.

Conditions—Comptant, un dépôt de 20 0|0 au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville pour 1902 en plus et au-dessus de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham & Cunningham, avocats.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 à date

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Sept lots de terre dans le Troisième District.

Vente en partage, à l'encan, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi,

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Dans l'affaire de Fred Kuhne vs François Carlon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division B.— No 65 012.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 3 mars 1902, et d'un ordre signé le 7 mars 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désignés par les Nos douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept et dix huit, ilet No 25, maintenant No 782, borné par l'avenue Lafayette, les rues Prosper, Solidelle et Port, lesdits lots mesurant, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, de la date du 18 mars 1836, comme suit, à savoir:

Lots 12, 13 et 14, ayant chacun quarante trois pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur une profondeur de cent cinq pieds; lot No 15 a quarante trois pieds six pouces de face à la rue Solidelle sur cent cinq pieds de profondeur et face à l'avenue Lafayette; les lots 16, 17 et 18 ayant chacun quarante trois pieds huit pouces de face à l'avenue Lafayette sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions comptant — L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du R. I., faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars — 9 16 23 30 — avril 6 10

Succession de Charles H. Cripps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67 284—Division C—Attendu que Mary F. Clarke, veuve de Charles H. Cripps, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles H. Cripps décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel Thomas et Suthon avocats

26 mars—26 30—avril 4

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Duplepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, ilet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 180 pieds, plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 2 9 16 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2357 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis, femme de Nicholas Giurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65 519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philip Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre [34] pieds sept [7] pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt [120] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 225 sur un plan déposé en l'étude d'Edward G. Gottschalk ancien notaire en cette ville par le No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une plus grande portion de terre et lesquels dits deux lots ou portions de terre ci dessus décrits formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et ilet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six [26] pieds de largeur sur la ligne plus près de et parallèle avec ladite rue, vingt trois [23] pieds deux [2] pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre [34] pieds huit [8] pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Philippe et trente cinq (35) pieds un (1) pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, 2357 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, cour briquetée, entrée de côté retiré de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 0|0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, Jno P. Sullivan, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

LA JOLIE RESIDENCE NEUVE,

Cottage Simple,

725 Rue Sud Robertson,

Entre les rues Cypress et Julie.

Contenant cinq chambres extra grandes, plâtres, tapissées et lambrissées, grandes cours sur le côté et dans le fond, la cour de côté briquetée. Joli et agréable voisinage.

Succession de Mme Margaret Boehm

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 66,999.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 15 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 6 mars 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Magnolia, Cypress et Julie, et mesurant vingt cinq (25') pieds de face à la rue Locust, sur cent vingt [120'] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans; 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

9 mars—9 16 23 30—avril—6 13 15

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 7 avril 1902, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 3418 rue Chestnut, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

26 mars—26 30—avril 7

VENTE EN PARTAGE.

Splendide îlet de terre dans le Troisième District. Dans l'îlet borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villeré.

Mme Josephine Wagner vs Clemence Lafontaine et als, No. 66409 Division D. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 3 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte, le 25 février 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 552 et borné par l'avenue Caffin et les rues Flood, Urquhart et Villé è anciennement Gr od] composé de 22 lots numérotés de 1 à 22 inclusivement, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt daté le 4 avril 1870, déposé parmi les archives de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 30 du livre de plan No 7.

Conditions. La moitié ou plus comptant et la balance en un crédit d'un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 9 16 23 30—avril 3.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS COTTAGES

du Deuxième District,

—ET—

Splendides emplacements pour bâtir.

Faisant face et près du vieux Parc de Ville.

Le tout aux plus hauts enchérisseurs.

Pour effectuer un partage

B. A. Antony et als vs Rosa Merola et als.

Cour Civile de District Paroisse d'Orleans, Division D—No 66,619.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 février 1902, ledit jugement signé en cour ouverte le 26 février 1902, Joseph L. Onorato, Encanteur, est autorisé par l'Hon. Cour Civile de District et ordonné de vendre à l'enchère publique, aux derniers et plus hauts enchérisseurs en procédure de partages, la propriété en ceci après décrite. La vente sera faite à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er avril 1902, à midi, et embrassera la liste ci-après de propriété foncière—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 303 borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Cacal, Tonti et Miro lequel lot formant l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, huit pouces de face à la rue Iberville sur quatre vingt-quatre pieds, six pouces de profondeur et façade sur la rue Miro. Le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2300 et 2302 rue Iberville.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, contigu à la propriété ci dessus décrite, commençant à une distance de 36' 8" de l'encoignure des rues Iberville et Miro et mesurant trente six pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Iberville sur quatre vingt quatre pieds six pouces de profondeur, ledit lot est désigné par la lettre B, sur un devis de D. E. Seghers, voyer, ledit devis daté le 30 juillet 1901, les bâtisses et améliorations sont connues par les numéros 2304 2306 rue Iberville.

3° Huit lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 567, bornés par les rues Hennessy (autrefois Napoléon), Solomon Dumaine et Ste Anne, lesquels lots sont désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'îlet No 2 sur un plan de J. N. Dupouilly, déposé en l'étude de Jos Cuvillier ancien notaire, la copie duquel est annexée à un acte de Theo. Cotonio, notaire, daté le 17 mars 1894, lesdits lots mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant 61' 8" de face à la rue Hennessy sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 59' de face à la rue Dumaine sur 122 pieds de profondeur le lot No 8 formant l'encoignure des rues Hennessy et Dumaine et le lot No 13 formant l'encoignure des rues Dumaine et Solomon. Le lot No 14 mesurant 61' 8" de face à la rue Solomon sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 8 lequel formant l'encoignure des rues Dumaine et Hennessy sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprenant un cottage double connu comme 4238-4240 rue Dumaine

4° Quatre lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 571 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, N. Hennessy, (autrefois Napoléon) et Alexander, lesquels lots sont désignés par les Nos 10, 11, 12 et 13, sur un devis de Geo H. Grandjean, daté le 28 février 1898, mesurant comme suit: les lots Nos 10, 11 et 12 mesurent chacun 52' 4" 6''' de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et le lot 13 formant l'encoignure des rues Ste Anne et N. Hennessy et mesurant 52' 4" 7''' de face à la rue Ste Anne sur 133' 8" de profondeur et façade à la rue N. Hennessy. Ce lot 13 sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les améliorations comprenant un cottage simple connu comme 4301 rue Ste Anne.

5° Sept lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 570, borné par le Chemin de la Métairie, les rues Dumaine, Alexander, et N. Hennessy [autrefois Napoléon]; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan d'Allou d'Hémécourt, annexé à un acte de Jos. Cuvillier, ancien notaire, daté le 17 janvier 1844 et mesurant comme suit: Le lot No 6 mesurant 33' 4" 4''' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de face à la rue Dumaine, 140' 10" 5''' de profondeur sur le côté vers la rue Alexander et 158' 4" 4''' de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 7 mesurant 33' 4" 5''' de face au chemin de la Métairie, 28' 4" 2''' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 94' 4" 4''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 6, et 111' 10" 2''' de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 8. Le lot No 8 mesurant 33' 4" 5''' de face au chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot 11, 111' 10" 2''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander le séparant du lot No 7 et 129' 4" de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 9. Le lot No 9 mesurant 33' 4" 5''' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 129' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 8 et 146' 9" 4''' sur l'autre ligne de côté. Le lot No 10 formant l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue N. Hennessy et mesurant 33' 4" 5''' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11, 146' 9" 1''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 9 et 164' 3" 4''' de profondeur et façade sur la rue N. Hennessy. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 35' de face à la rue N. Hennessy sur 113' 4" 5''' de profondeur; le lot No 12 formant l'encoignure des rues N. Hennessy et Dumaine.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux en billets à la convenance des vendeurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les acquéreurs devant faire assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1902, assumer le coût des timbres du Revenu Intérieur et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente doivent être passés pardevant François D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières,

303 rue Baronne.

Chas F. Claiborne, avocat.

F. D. Charbonnet notaire.

1 mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Lannes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 036—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Landes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —Henry Chiapella, avocat.

26mars—26 30—avril 4

Succession de Veuve Mary Falkenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,223 —Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Ferdinand Lange, Sr, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.

26 mars—26 30 — avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Faxon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orleans — No 67,338 –Division D — Attendu que Robert Rufus Faxon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Faxon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm H. Pascoe, avocat.

1 av—1 5 10

Succession de Lovinia Gomez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 328—Division E —Attendu que John F. Asle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lovinia Gomez décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre, de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat.

1er avril—1 5 10

Succession de Léon Barrère

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,256— Division D —Attendu que Mme Katie W man, veuve de Léon Barrere, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Leon Barrère, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.

28 mars—28—av 1 6

Succession de Chas. Rieder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,066 –Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte pré senté par Mme Mary Sankpiel, veuve de Chas. Rieder, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat.

28mars—28—avril 1 6

Succession de Mme R. A. Ponds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,439—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification ou raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard A. Ponds administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Martin H. Manion, avocat.

23 mars—23 27—avril 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et des installations d'un magasin de bijouterie, aussi un coffre-fort en fer.

Mme Veuve John Dubuc vs Félix E. René.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67 022—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 7 avril 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un lot assorti d'articles de bijouterie, montres, pendules, etc., incluant vitrine comptoirs, etc., aussi un coffre en fer, d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Louis P. Paquet, avocat pour la plaignante.

27 mars—27 28—av 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison assortis, etc.

D. H. Holmes Company Limited versus Dr John Monlezun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 avril 1902 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison assortis et effets mobiliers divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. B. Philips, avocat pour la plaignante.

22 mars—22 27—av 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al Wm. J. Salter, assignée (subrogé), vs Mme Appolonio Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 536– En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'îlet No 169; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fred Adolph, avocat.

21mars—21 22 27—avril 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Portant le Numéro municipal 841 rue Carondelet, entre les rues St Joseph et Julie.

Robert Upshur vs Irma Von Treskow et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,733— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 235 borné par les rues Carondelet, Baronne, St Joseph et Julie, lequel lot est désigné par le No 9 sur un plan de Richard Delafield ingénieur, daté mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, et par le même numéro sur un plan de E. H. Springbest, daté le 4 avril 1839 et mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante huit (158) pieds de profondeur, ouvrant en arrière à une allée (26) vingt six pieds de large, commune au dit lot et à d'autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

14 mars—14 17 21 27 — avril 4 11 17